

2°. — *L'interprétation du fait.*

Pourquoi donc ce contraste ? Les nombreux défenseurs du système qui nous occupe répondront : « C'est qu'au point de vue sociale le protestantisme est cause de grandeur, et le catholicisme cause de déchéance. »

Il y a un demi-siècle, le pasteur Napoléon Roussel développait cette thèse dans un ouvrage intitulé *Les nations catholiques et les nations protestantes comparées sous le triple rapport du bien-être, des lumières et de la moralité* (1). Tous les faits économiques et politiques convergeaient à la même conclusion. Mettez en parallèle l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud (t. Ier, p. 23-114), l'Ecosse et l'Irlande (t. Ier, p. 115-200), la Prusse et l'Autriche (t. Ier, p. 289-426), la Hollande et la Belgique (t. Ier, p. 427-459), et vous pourrez juger des influences opposées du protestantisme et du catholicisme. Voyez encore l'Angleterre : tout la rendait pauvre, et le protestantisme l'a transformée ; voyez l'Espagne : tout la rendait riche, et le catholicisme l'a dégradée (t. II, p. 1-174). Bien plus, dans un même Etat, comparez les régions catholiques et les régions protestantes : par exemple, en Suisse, le Tessin et Zurich, Fribourg et le pays de Vaud, Lucerne et Berne, Soleure et Neuchâtel, Uri et Bâle, Zug et Schaffhouse, le Valais et Genève, les Rhodes intérieures d'Appenzell et les Rhodes extérieures du même canton, et vous constaterez partout la misère chez les catholiques, partout la prospérité chez les protestants (t. Ier, p. 201-288). Les constatations seront les mêmes si vous étudiez les catholiques et les protestants français : dans les départements les plus catholiques il n'y a qu'une moyenne de 17 ou 18 patentables pour 1 000 habitants, alors que, dans les départements les plus réformés, la moyenne est de 38 pour 1 000 (t. II, p. 329). A Paris, la moyenne d'impositions mobilières pour un contribuable est, en 1854, de 33 fr. 14, tandis que les protestants parisiens payent en moyenne 87 fr. 05. « Ainsi, d'après cette base, la fortune des protestants français serait aujourd'hui non loin du triple de celle des catholiques de la même nation ! » (t. II, p. 328). La raison de tout cela est que le protestantisme est un bon arbre, car un bon arbre ne peut pro-

(1) Paris, Meyrueis, 1854, 2 vol. in-8°.